



HAL
open science

De la disparition au deuil chez les orphelins de la Shoah

Yoram Mouchenik

► **To cite this version:**

Yoram Mouchenik. De la disparition au deuil chez les orphelins de la Shoah. L'Autre, 2004, Volume5, pp.129 - 141. 10.3917/lautr.013.0129 . hal-03905170

HAL Id: hal-03905170

<https://hal.science/hal-03905170>

Submitted on 17 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DE LA DISPARITION AU DEUIL CHEZ LES ORPHELINS DE LA SHOAH

Yoram Mouchenik

La Pensée sauvage | « L'Autre »

2004/1 Volume 5 | pages 129 à 141

ISSN 1626-5378

ISBN 2859191941

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-l-autre-2004-1-page-129.htm>

Pour citer cet article :

Yoram Mouchenik, « De la disparition au deuil chez les orphelins de la Shoah », *L'Autre* 2004/1 (Volume 5), p. 129-141.
DOI 10.3917/lautr.013.0129

Distribution électronique Cairn.info pour La Pensée sauvage.

© La Pensée sauvage. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

De la disparition au deuil chez les orphelins de la Shoah

Yoram Mouchenik*

Henri me téléphone en janvier 2002, il a appris mes investigations sur les Juifs hospitalisés pendant l'occupation, par une connaissance commune. Lui-même interné dans les camps du Loiret et à Drancy à l'âge de 5 ans, a été hospitalisé dans un hôpital général. Il est orphelin de ses deux parents et de son frère, mort dans les camps d'extermination, sa survie ne tient qu'à un extraordinaire concours de circonstances. Il n'a aucune mémoire de cette époque. C'est un homme maintenant à la retraite, qui passe beaucoup de temps à reconstruire une mémoire absente. Il est très volubile. Il m'informe d'une réunion qui va se tenir, dans quelques jours, chez madame Y, où se regroupent presque pour la première fois des enfants des déportés du « convoi X », parti de province en juillet 1942. Ces orphelins de la Shoah ont pris depuis une dizaine d'années le nom « d'enfant cachés¹ ». C'est en se fondant dans la population française, confiés par leurs parents ou par des organisations résistantes de sauvetage des enfants, alors qu'ils étaient déjà séparés de leurs parents, arrêtés ou traqués, qu'ils ont pu, le plus souvent, survivre à leur famille et échapper au projet d'extermination nazi, malgré les complicités de l'État Français.

Je demanderai à mon interlocuteur la possibilité d'être présent à cette réunion, pour rencontrer des gens qui puissent contribuer à mon investigation. À partir de cette première réunion, je serai vite saisi, entre l'effroi et l'identification, la distance ou la proximité. Ce regroupement venant interroger mon histoire familiale et ma subjectivité, j'ai eu le souhait de continuer à côtoyer ce groupe et de suivre le cheminement de leur projet collectif.

Le « convoi X », que j'appellerai ainsi pour lui conserver son anonymat, se compose de près de 900 personnes, surtout des hommes, une

* Docteur en anthropologie, psychologue-clinicien en pédopsychiatrie et co-thérapeute à la consultation de psychothérapie transculturelle du Professeur M.-R. Moro à l'hôpital Avicenne.

1. L'association « Les enfants cachés », se crée notamment après la première rencontre internationale des enfants cachés qui se tient à New York en 1991. En France l'association se crée fin 1991. Communication personnelle, Liliane Klein-Lieber, Avril 2003.

minorité de femmes et parmi les premiers enfants déportés de France. Ce convoi est parti d'une gare SNCF de province, il reste 45 survivants à la libération. Mon interlocuteur s'organise avec d'autres pour fédérer un groupe qui se créera en association. Dès l'immédiate après-guerre, se sont constituées de nombreuses associations de déportés², et à la fin des années 1970, l'association de Serge Klarsfeld, « Les Fils et Filles de Déportés Juifs de France », et fin 1991, l'association « Les Enfants cachés ». Mais phénomène nouveau des années 1990, c'est la constitution d'une première association dite du « Convoi 73 » (1999), qui rassemble des enfants devenus adultes, dont les pères partirent en déportation par le même train pour disparaître dans les pays baltes à l'exception de très rares survivants. La constitution de la future association du « convoi X », est faite sur le même principe et presque sur le même cheminement. À l'occasion d'une date anniversaire de départ d'un convoi pour les camps de concentration et d'extermination, départ de province ou le plus souvent de Drancy, quelques personnes, qui ne se connaissent pas, transmettent au journal *Le Monde* une annonce assez semblable de commémoration, pour le départ du convoi et la disparition d'un parent. À cette occasion, plusieurs enfants de déportés du « convoi X », qui ont publié une annonce, vont demander par l'intermédiaire du journal à être mis en contact, les uns avec les autres, de même que l'un d'entre eux mettra dans le bulletin de l'association des « Enfants cachés », une annonce pour entrer en contact avec d'autres enfants de déportés de ce même convoi. Ces premières personnes qui entrent en contact et se rencontrent vont rapidement avoir plusieurs projets : retrouver un maximum d'enfants de déportés de ce même convoi ou des apparentés dispersés à travers le monde, développer la recherche d'informations historiques sur ce « convoi X », en rassembler les archives et devenir pour certains des spécialistes, essayer d'appréhender de plus en plus précisément ce que fut l'existence quotidienne de leur père ou mère à partir de leur arrestation et dans les camps jusqu'à leur assassinat, avoir rapidement le projet de produire un livre-souvenir des documents, archives, photos, lettres concernant leurs parents déportés dans ce convoi. Il s'y ajoute la demande que les enfants des déportés du « convoi X », écrivent leurs propres souvenirs d'enfants pendant la guerre et l'occupation.

Dès la première réunion à laquelle j'ai participé, je me suis demandé ce qui se jouait-là, dans le dynamisme de ces démarches contemporaines sur des traumas et des disparitions de plus d'un demi-siècle, avec le sentiment que se remettait en route une possibilité d'élaboration des deuils et de la perte qui n'avait jamais pu se faire. J'illustrerai cette hypothèse avec la présentation résumée de quelques récits de vie, qui bien sûr ne reflètent pas la totalité des expériences et des situations. Pour cette investigation,

2. Surtout des associations de déportés « politiques », le plus souvent issus de la résistance. Il faudra attendre plus longtemps pour que les déportés « raciaux » en particulier les Juifs, se manifestent.

j'ai, d'une part, participé à différentes réunions³ constitutives de « L'association du «convoi X », ainsi qu'à son premier voyage de commémoration sur le lieu de départ du convoi en province et j'ai d'autres part pris contact avec une dizaine de participants qui ont accepté de répondre à mes questions. Au préalable des membres fondateurs de l'association avaient accepté ma présence, mais aussi mon projet, de faire une investigation sur le processus qui se mettait en marche et ce qu'il pouvait signifier pour ses participants. J'ai rapidement eu le sentiment que les participants qui se réunissaient pour reconstruire et honorer la mémoire de leurs parents disparus étaient principalement engagés dans une tentative de travail de deuil différé. Le travail de deuil a les caractéristiques d'être un long processus, un travail psychique avec ses douleurs et ses vertus de créativité, comparé à l'impact et aux impasses du trauma qui fige et paralyse, comme le destin différent d'un même événement. L'un qui peut s'orienter vers l'aspect mortifère de la mélancolie au sens de Freud (1915) et l'autre vers les aléas du travail psychique et de la pulsion de vie dans le travail de deuil. Je vais ici davantage me focaliser sur le vécu de la perte traumatique d'un ou des deux parents, voire de toute la famille et sur « l'enfance volée » de ces enfants cachés, devenu adultes, parents et grands-parents et souvent sexagénaires, mais dont les souffrances en les rencontrant soixante ans après me semblent encore d'une vivacité extrême où la sortie du trauma pour la constitution du deuil est toujours en question. Avec la caractéristique très singulière pour ces orphelins de la Shoah, d'être souvent, un processus de deuil différé, qui se met ou se remet en marche après plusieurs dizaines d'années.

L'identité « d'enfants cachés » et la souffrance des orphelins de la Shoah, n'émergent dans l'espace public que depuis, tout au plus, une dizaine d'années. Elle a été tributaire d'un certain nombre de paramètres qui rendent compte de cette émergence. Je ne vais pas m'intéresser ici, à l'ensemble des « enfants cachés », qui sont plusieurs dizaines de milliers en France, mais à ce groupe spécifique de quelques dizaines de personnes, que j'ai été amené à rencontrer. Je n'accompagne pas ce groupe comme psychologue ou thérapeute, dans une analyse des supposées pathologies ou séquelles psychiques de ces participants, mais comme un témoin impliqué, peut-être dans le sens de « l'objectivation participante » chère à Bourdieu.

Pour repérer le cadre historique, je rappelle qu'il y a avant-guerre environ 320 000 à 350 000 Juifs en France dont plus de 72 000 enfants. La moitié des Juifs ne sont pas de nationalité française, arrivés par différen-

3. Ces réunions sont très structurées en rapport avec les buts de l'association, par exemple : récit d'un survivant du « convoi X », récit d'un interné/évadé qui a vécu avec les futurs déportés dans un camp d'internement en province, exposé d'un historien sur l'histoire du « convoi X », par lequel son propre père a été déporté, etc. Moment de débats, de questions et de commentaires sur les interventions, moments plus informels d'échange entre les participants avec une pause-goûter. Échange de coordonnées entre les participants et poursuite des contacts dans une sphère privée.

tes vagues de migration d'Europe centrale (Epelbaum 2002). Les Juifs étrangers forment la grande majorité (les 2/3) des 75 000 Juifs de France, exterminés par les nazis dont 11 600 enfants (Hazan 2000). Les Juifs immigrés en France avaient le plus souvent eu accès à la naturalisation par différentes lois et décrets. Cet accès à la naturalisation devient de plus en plus difficile à partir des années 1930, les parents peuvent demander la naturalisation pour les enfants nés en France, mais ne l'obtiennent que de plus en plus difficilement pour eux-mêmes. Après la défaite, l'arrivée de Pétain au pouvoir et le choix de la collaboration avec les Allemands, les différentes lois antijuives de Vichy vont faciliter le projet nazi. La loi spontanément édictée par Vichy le 4 octobre 1940 permet au préfet d'interner administrativement les Juifs étrangers, ce qui favorisera sous la pression allemande la réalisation des grandes rafles de 1941 et de 1942 avec la création des camps d'internement et de transit de Pithiviers, Beaune-la-Rolande, Drancy, Compiègne, etc., en zone occupée, première étape avant la déportation. Le secrétaire général de la police, René Bousquet, commença à faire également déporter les enfants en juillet 1942, alors que les Allemands ne l'exigeaient pas encore.

L'immédiate après-guerre est marquée par l'irrecevabilité du discours des Juifs rescapés des camps d'extermination⁴. Les quelques livres parus rapidement mentionnent peu le sort des Juifs et des Tziganes⁵, Primo Lévi ne parvient pas à publier son témoignage. Malgré le procès de Nuremberg et la mise en accusation de la collaboration en France, il faut attendre plusieurs dizaines d'années avant qu'un discours sur la déportation et l'extermination des Juifs trouve sa légitimité dans l'espace public. En France, cette évolution est récente, elle est certainement balisée par les procès Barbie (1985), Touvier (1994), Papon, (1997), le film *Shoah* de Claude Lanzmann en 1985, les révélations des collaborations françaises dans les déportations et les spoliations, la reconnaissance par le Président de la République, en 1995, de la responsabilité de l'Etat français et sa participation à la solution finale. Dans son discours de 1995, commémorant la rafle du Vel'd'Hiv', Jacques Chirac dira : « La folie criminelle de l'occupant a été secondée par des Français, par l'État Français (...) La France (...) a, à l'égard des victimes, une dette imprescriptible ». Cette évolution est précédée et certainement préparée par le travail considérable de Serge Klarsfeld, avocat, dont le père est arrêté et déporté quand il avait 5 ans. Il entreprend de retrouver à travers les archives françaises et allemandes, le nom de tous les déportés Juifs de France, avec la date de leur déportation, le numéro du convoi de départ de France et la date et le lieu de leur assassinat quand ils sont connus. Ce livre, *Le mémorial de la déportation des Juifs de France* (1978), n'est pas indifférent à notre propos. Pour

4. Appelé déportés raciaux, ils ne sont pas représentés lors des cérémonies du 11 nov. 1945, place de l'Étoile. (Gandini 1999 : 98)

5. François Maspéro dans un livre magnifique (2002) mentionne cette différence considérable à l'époque entre ceux qu'on appelle les " déportés raciaux " dont il est relativement peu question et les " déportés politiques ", issus le plus souvent de la résistance.

nombre de nos interlocuteurs, ce livre-mémorial et livre-sépulture est un véritable choc avec ces listes, ces noms, ces dates et numéro de convoi. Les convois ferroviaires sont, dans la numération de leur succession, l'unité de mesure de la déportation des Juifs de France et la figuration de leur destin collectif. Avec pour chaque convoi un bref historique, souvent la première épitaphe collective accessible à la famille. Cette publication et cette matérialisation dans l'espace public sont souvent la première étape qui rend un travail de deuil possible⁶. Sans être exhaustif, j'essaierai de décrire le cheminement de trois personnes de l'association.

Henri, né en France de parents polonais, est arrêté à 5 ans à Paris en 1942 avec sa mère et son frère, le père l'ayant été en 1941. Ils sont transférés dans un camp d'internement en province. Ses parents et son frère sont mort en déportation, il n'a aucun souvenir de cette époque. C'est un homme maintenant à la retraite dont les multiples activités de recherches historiques, de consultation d'archives tentent de reconstituer pas à pas sa mémoire absente. Il n'a plus le souvenir du visage de ses parents. Ses recherches dans les archives, à la fin des années 90, lui apprendront son passage dans un camp d'internement de province, son passage à Drancy et dans un hôpital parisien, comme la présence de son nom barré sur les listes de départ en déportation à partir de Drancy.

En 1999, il fait publier une annonce dans le bulletin des « Enfants cachés » pour rechercher des descendants des déportés des différents convois qui ont successivement emmené son père, son frère et sa mère. Seule une femme lui répond à propos du « convoi X », avec lequel partit le père de Henri et le sien qui lui est revenu de déportation et est décédé quelques années plus tard. Selon Henri, cette première rencontre lui fait un bien énorme. Cette femme qui avait écouté les récits de son père pouvait lui parler du convoi, mais comme tous ceux qui cherchent, dit-il, il voulait rencontrer quelqu'un qui puisse lui parler de son père. Pour Henri, ce qu'il nomme « un réveil » progressif a commencé dans les années 1995/97. Il est retraité en 1997 et commence à fréquenter de plus en plus assidûment les archives, les archives de province, comme celle du Centre de Documentation Juive Contemporaine à Paris.

Il est en psychothérapie depuis quarante ans et sous traitement antidépresseur pour des moments de souffrance psychique intense. Henri a des fils mariés, il est plusieurs fois grand-père. Il dit que sa vie est organisée autour de l'oubli ; il reconstruit un récit de vie à partir des archives, des papiers personnels qu'il a retrouvés et de ce qu'ont pu lui dire les quelques membres survivants de la famille élargie. Son père était tailleur à domicile arrivé de Pologne en 1933 : « Le yiddish doit être ma langue maternelle, dit-il, car je le parle couramment ». Son père a été arrêté

6. Ce projet et sa réalisation a une portée considérable pour les familles et descendants des déportés Juifs de France, symboliquement il donne une trace et inscrit à l'extérieur de soi, le nom des déportés en les figurant collectivement et par convoi successif, il génère la représentation groupale reprise par les descendants.

en 1941 et déporté en 1942 dans le « convoi X ». Lors de son passage dans un hôpital parisien une de ses tantes vient enlever Henri. Elle l'envoie ensuite dans une famille de paysans pour le cacher jusqu'à la Libération. Après-guerre, Henri n'est pas accueilli en permanence dans la famille⁷ qui lui reste, mais le plus souvent pris en charge dans des maisons d'enfants jusqu'à l'âge de 13 ans. Ni dans la famille ni dans les maisons d'enfants, la mort des parents n'est évoquée directement, mais il sait, dit-il.

Henri est à l'initiative des premières réunions et des nombreuses démarches qui permettent la constitution d'un groupe de plus en plus important. « Avec le groupe, dit-il, j'ai retrouvé un peu une famille. Un groupe avec lequel j'avais quelque chose à partager. J'avais une vision projective, avec un futur concernant mon père. » Lui et les premiers participants ont contacté près de deux-cent personnes en rapport avec le « convoi X ». Quatre-vingt personnes ont répondu et participent aux réunions fondatrices de 2001 pour aboutir à la constitution officielle de l'association en 2002.

Henri parle d'un cheminement progressif. D'abord pendant plusieurs dizaines d'années, il ne voulait rien savoir. À partir de 1992, un de ses cousins anciens déportés l'engage à visiter Auschwitz. Ce qu'il fait en 1995 quand celui-ci lui force la main en lui apportant le billet d'avion. En 1997, il y retourne avec sa petite-fille de 17 ans et en 2001, il parvient à convaincre ses fils de faire le voyage avec lui. Ils le font avec un train commémoratif qui emprunte l'itinéraire de l'époque. Avec beaucoup d'émotion, Henri me dit qu'il n'a jamais pu parler de la guerre et de la déportation avec ses enfants : « J'ai cet objectif de leur parler depuis deux ans, dit-il. Le voyage en commun c'est comme un pèlerinage, mais j'avais l'objectif de leur parler et je n'y suis pas parvenu. Quand je leur parlerai, ce sera dur, cela prendra des années et pas en quelques mots. C'est seulement depuis un an que je peux parler sans m'écrouler. Il y a cinq ans, c'était inimaginable. »

Henri décrit plusieurs étapes dans son itinéraire à partir de ce qu'il appelle « son réveil ». D'une part une recherche frénétique de documents, de contacts pour étayer sa vie d'enfant et sortir de l'amnésie que l'on pourrait qualifier de symptôme post-traumatique, et la recherche d'éléments de représentation de l'existence de son père dans les camps d'internement et en déportation. À la fin des années 90, il fréquente les nombreuses associations de la déportation des Juifs de France. Mais il différencie les multiples associations de la mémoire, de la recherche et de la commémoration, de celle du « convoi X », qui rassemble un groupe plus restreint, porteur d'une intimité et d'une identité commune à travers le

7. Cet accueil dans la famille s'est révélé difficile pour de nombreuses raisons : " Beaucoup d'enfants de déportés ont été repris après la guerre par des oncles et tantes qui se sont révélés incapables d'assumer cette charge, en raison de la précarité de leur situation matérielle et/ou de la présence de leurs propres enfants. Par leur seule existence, ces enfants de déportés sont pour la famille survivante comme un reproche vivant, source de culpabilité. " (Hazan 2000 : 269).

départ de leurs parents dans un même convoi et le plus souvent à partir du même séjour dans le même camp d'internement en province. Comme chez tous mes autres interlocuteurs, revient la conception du « convoi X », comme le fantasme d'une matrice familiale commune, que l'on pourrait traduire ainsi : nos parents qui sont partis ensemble, qui ont partagé ce même convoi, font de nous une fratrie. Leur communauté de destins nous assemble et nous rassemble, elle nous permet d'engager et d'affronter ensemble le travail de deuil avec ses formes sublimées de la recherche d'archives, de l'appétit d'information, de l'observance et de la création de commémorations et de nouveaux rituels. D'un autre côté cette tentative de rendre plus concret les parents morts est constituée de plusieurs étapes, dont certaines sont communes et d'autres spécifiques. Pour Henri, sans mémoire, c'est d'abord, concernant son père, lui faire réintégrer psychologiquement une place de père, son père. Un second temps, qui passe par le pèlerinage à Auschwitz et les processus de commémoration en France est une tentative de sortir des représentations imaginaires pour leur donner un socle plus solide et transformer les fantômes en morts. Dans une direction descendante Henri voudrait, sans y parvenir pour le moment, parler de la déportation, de la mort de ses parents, de sa vie d'enfant à ses propres enfants devenus adultes. Mais ces tentatives impossibles le renvoient à l'image d'un enfant terrifié et anéanti, incapable de rétablir la succession des générations en étant capable de parler de ses morts.

Martine est une femme née au tout début de la guerre qui n'a pas connu son père mort en déportation. Cachées pendant l'occupation, la maman et la fratrie dont elle est la cadette ont survécu. Elle est contactée par les premières personnes qui cherchent à fédérer les enfants des déportés du « convoi X ». Lors de la première réunion à laquelle elle assiste avec sa sœur aînée, un autre participant, enfant de déporté, venu avec des photos et des documents peut lui montrer une photo de groupe où se trouve son père interné en province avant sa déportation. Cette photo, comme la rencontre avec les participants ont un effet de choc, elle suspend sa participation qu'elle reprend à la troisième réunion après avoir été encouragée à revenir par d'autres participants.

Ses parents sont arrivés de Pologne à la fin des années 1920. Elle ne sait que très peu de choses de son père. Elle décrit une mère et une famille très malades et les hôpitaux psychiatriques comme la seconde demeure de la famille, avec les multiples hospitalisations de sa mère, d'une de ses sœurs et d'elle-même entre l'âge de 30 et 55 ans : « Tant que maman était de ce monde, dit-elle de sa mère décédée en 1993, on ne pouvait pas parler, elle ne voulait pas. Elle était tellement malade que notre souci c'était plutôt le présent que le passé... De toute façon on ne savait rien. C'était trop douloureux pour notre mère. Elle se mettait à pleurer, c'était terrible. On savait qu'il ne fallait pas qu'on parle de cela, c'était la douleur. On avait des questions, mais personne n'avait de réponses. Dans la fratrie, on ne parlait de rien. Surtout pas de cela. Maman a fait des dépressions, j'ai fait tous les hôpitaux psychiatriques où, enfant, j'allais déjà lui rendre

visite. Quand ça allait un peu mieux on était tellement contents, on savait qu'il fallait éviter, on n'en parlait pas. »

Il y avait très peu de vieilles photos à la maison : « On connaissait quand même le visage de notre père, dit-elle, un visage, jeune, très jeune. De toute façon il est mort jeune. Ma mère a perdu sa mère, qu'elle adorait et son mari qu'elle adorait, elle ne s'est jamais remariée. Après elle a été malade toute sa vie. Elle sortait convalescente et elle replongeait. Elle disait que notre père était un type extraordinaire, qu'elle l'aimait, c'était tout. »

Les parents et les grands-parents n'avaient pas de pratiques religieuses, mais punctuaient, par un repas de familles, les grandes fêtes du calendrier juif. La Shoah accentue la laïcité de la famille. Pour Martine, il reste surtout la langue, le Yiddish, langue qu'elle parlait avec sa mère qui n'était pratiquement pas francophone. À partir du décès de sa mère Martine commence un itinéraire de recherche au sujet de son père ; « J'avais été au bout de ma route avec ma mère, dit-elle, et je n'avais pas fait celle de mon père. Il serait peut-être temps. C'est vrai, que je n'ai rien fait pour mon père. Qu'est-ce que j'aurai pu faire, jusque-là, il fallait s'occuper de ma mère ? » Elle a la perception du refus de sa mère de concevoir la mort de son père : « Elle ne voulait pas qu'on en parle, dit-elle, elle ne voulait pas accepter sa mort, elle en parlait comme si elle l'avait vu la veille. » À travers les archives, Martine recompose le personnage de son père, apprend qu'il s'était engagé dans les forces françaises, qu'il s'était évadé d'un premier camp d'internement avant d'être repris et finalement déporté et tué à Auschwitz.

Comme pour les autres participants, l'association donne un sentiment de proximité avec non seulement l'identité de destin des parents, mais aussi celles de leurs enfants : « Moi, c'est vrai, dit-elle, je suis très proche de ces gens de " L'association du convoi X ". Sans les connaître, je me sens très proche d'eux. On a un peu le même parcours. Ils ont été privés du père ou de la mère ou des deux. On a en commun une vie difficile, un manque, des pointillés. »

Martine comme plusieurs de mes interlocuteurs se pose la question d'un voyage à Auschwitz, dont elle ne s'est jamais sentie capable. Le fantasme partagé de communauté familiale avec les enfants de déportés du « convoi X », lui permet d'envisager ce voyage avec l'association qui en a le projet. Au-delà du fantasme de fratrie bienveillante, des participants de « L'association du convoi X », les liens qui se nouent de façon formelle et informelle étayent cette construction relationnelle qui n'est plus seulement imaginaire. Le groupe sert alors de point d'appui aux participants, de la même façon qu'il propose ses normes dans la construction du deuil, dont les voyages de commémoration paraissent un temps particulièrement fort, délicat, douloureux, mais comme prometteur d'une pacification psychique aux participants. Ils inventent de nouveaux rituels et commémorations autant qu'ils en poursuivent quelquefois de plus anciens. Martine n'a jamais participé aux activités associatives concernant la Shoah, elle se

rendra cette année, au nouveau pèlerinage de « L'association du convoi X », qui se rend en son nom, à la date et au lieu du départ du convoi, dans la gare de province, proche du camp d'internement d'où est parti le convoi pour la déportation. Martine comme beaucoup de mes interlocuteurs ne s'est pas mariée avec un conjoint juif, elle ne se propose pas de transmettre une religion à ses enfants et se décrit profondément athée et laïque, mais avec un conjoint qui perçoit son passé, ses douleurs et soutient ses démarches. Elle est à l'affût de l'intérêt et de la curiosité de ses enfants dont elle attend les questions sans souhaiter les susciter. Comme Henri elle attend de ses enfants, qu'ils l'aident par leur interpellation à retrouver sa place dans la chaîne de filiation et la succession des générations.

Marc est né la première année de la guerre, après l'arrestation et l'internement de son père dans un camp de province d'où il partira en déportation et ne reviendra pas. Son père a émigré de Pologne en 1930. Il a un frère de cinq ans plus âgé. C'est un jeune retraité qui comme beaucoup de mes interlocuteurs a eu une vie professionnelle satisfaisante. Dans ses interventions, en réunion comme dans nos entretiens, il se présente souvent comme un adulte réfléchi, envahi par l'enfant souffrant et désemparé qu'il a été et qu'il est toujours. Dans l'enveloppe groupale de « L'association du convoi X », il condense des affects, une élaboration et une narration où son histoire lui deviendrait plus lisible et transmissible, tout en exprimant ses aspects chaotiques, insupportables et incompréhensibles. « Je suis né en 1941, dit-il, et je n'ai pas connu mon père. Après son arrestation, mon père a bénéficié du droit de visite à Paris, il a eu une permission pour ma naissance. C'est quand même dramatique, lui m'a connu et moi je ne l'ai pas connu. Il y a quelque chose dont je n'ai jamais pu parler. Il a fallu qu'on se réunisse avec l'association, pour que je prenne conscience qu'il y avait quelque chose qui me manquait très fort, jusque-là : je n'ai pas de papa, j'ai pris conscience de cela, c'est très récent. » Marc a participé à la réunion précédente avec son frère aîné. Comme d'autres participants, les deux frères rencontrent, dans les documents apportés par un autre participant, une photo de groupe avec leur père, prise dans un camp d'internement en province. La photographie du père a un effet de choc considérable qui souligne souvent le fossé entre la figure précise du parent sur la photo et tout ce que les enfants ignorent à son sujet. Marc entérine l'occultation où l'impossibilité pour la maman de parler du père : « Je pense ne pas avoir eu la curiosité de savoir ce qui s'était passé réellement. Ma mère pleurait rapidement dès que l'on commençait à parler de ça. Elle ne voulait pas qu'on la questionne. »

Pendant l'occupation, après l'arrestation du père, la maman cache les deux enfants chez des fermiers en province tout en continuant à travailler à Paris sous une fausse identité. Marc a peu de souvenirs de ce séjour, les deux frères avaient une fausse identité et allaient à l'église. Pendant l'occupation. La maman parvient à leur rendre visite à plusieurs reprises et les récupère à la Libération. Elle se remarie ensuite avec un ancien déporté.

Les relations de Marc avec son beau-père sont très mauvaises et il est souvent placé en maison d'enfants, il se souvient de son énurésie, de son bégaiement et de ses cauchemars : « Je me posais des questions, dit-il, j'attendais encore que mon père revienne, qu'un jour il vienne me chercher. Ce n'était pas possible que je sois délaissé, tout seul, ma mère me prenait peu. Je ne pouvais plus mettre les pieds à la maison. » Marc fait aussi le constat de l'impossibilité pour son frère aîné de lui parler de son père comme de la solitude des « enfants cachés et orphelins » et du silence des adultes incapables de les accompagner psychologiquement : « Personne ne nous a psychanalysés après cette guerre, dit-il, personne ne nous a aidés à supporter les conséquences de cette guerre. Mon frère aîné a connu mon père, mais il ne m'a jamais rien dit, ma mère ne m'a pratiquement jamais rien dit. Personne ne m'a jamais rien dit ».

Pour Marc, « L'association du convoi X », possède des caractéristiques spécifiques et une proximité affective considérable : « J'ai réfléchi, dit-il, les gens de ce convoi, c'est pratiquement une partie de ma famille car ils sont morts ensemble, c'est plus fort qu'autre chose. Pour moi, c'est trop tous les convois (l'ensemble de la déportation des Juifs de France), je me contente de ce convoi, parce qu'ils ont vécu ensemble, ils sont morts ensemble. Je pense que, quand on peut dire que des gens sont morts ensemble, c'est plus fort que n'importe quoi et tous ceux qui sont là maintenant, vous êtes très proches de moi. » Le fantasme de la communauté des parents déportés est transposable sur la génération de leurs enfants survivants, d'autant plus qu'ils font preuve pendant les réunions, d'une grande capacité d'écoute et d'empathie. Cette bienveillance inconditionnelle des participants associe un sentiment de sécurité affective et de relations très idéalisées : « J'ai été frappé, dit Marc, de la façon dont les gens se regardent, tous les gens se regardent avec beaucoup d'amour dans les yeux et je pense que les gens s'aiment sans se connaître. »

Marc décrit la première réunion du « convoi X » comme un déclencheur qui bouleverse son rapport à la déportation de son père et à la Shoah : « J'ai vu, j'ai lu, dit-il, mais c'était comme de l'extérieur. Je ne me sentais pas du tout impliqué. Maintenant je me sens partie prenante, je sens que j'ai besoin d'aller plus loin dans cette démarche. Auparavant je n'ai jamais fait partie d'association en rapport avec ça. J'ai fait partie de mouvements de jeunesse juifs communistes, qui n'ont rien à voir avec ce genre de chose. On parlait surtout de l'alya (émigration pour Israël), mais pas de la Shoah, ou bizarrement on en parlait comme de quelque chose d'un peu honteux. » Parmi les projets de l'association, Marc soutient particulièrement celui d'une publication sur le « convoi X ». La demande faite par l'association aux enfants survivants d'écrire pour un livre mémorial, provoque la nécessité de construire un récit avec sa mise en forme narrative. Marc décrit cette rédaction comme douloureuse et difficile, mais aussi comme une « thérapie ». Le groupe des pairs devient un espace potentiel de « guérison » entre guillemets : « Je pense que tout le monde garde en soi quelque chose de terrible, dit Marc. Il faut écrire, il

faut dire. Mais entre nous ». L'écrit est une des premières occasions pour les deux frères pour communiquer entre eux sur cette époque de même que sa transmission et sa lecture par leurs enfants adultes suscitent une possibilité de dialogue à défaut de n'avoir jamais pu en parler directement.

Marc semble plus ambivalent pour une plus grande connaissance des conditions de la mort de son père en déportation, tout en ayant le projet de participer à un voyage avec « L'association du convoi X » : « On sait que notre père a été déporté, dit-il, maintenant dans quelles conditions il est mort ? Je ne sais pas si c'est utile à mon équilibre de savoir qu'il a été gazé tel jour, s'ils lui ont fait ci ou ça, peut-être au contraire cela me blessera. On n'est jamais allés à Auschwitz, j'espère y aller avec les gens du "convoi X". » Pour la première fois cette année, Marc participe avec sa femme à la commémoration et aux rituels de la lecture des noms, du jour commémoratif de la déportation (*yom ashoa*, avril 2002), des Juifs de France arrêtés, internés et déportés. Comme il a participé au voyage en province pour le jour anniversaire du départ du convoi.

Réflexions provisoires

Comme beaucoup d'enfants de déportés du « convoi X », Henri, Martine et Marc font partie de la première génération née en France, de familles émigrées de Pologne. Avec la mort de leurs parents en déportation (ou en France pour les survivants), ils se trouvent désormais comme à la tête d'une lignée à qui ils ne pourraient transmettre ni le souvenir de la large parenté d'origine restée et disparue en Pologne, ni une langue d'origine, ni des éléments culturels ou religieux, ni le souvenir de leurs parents, dont ils ont à reconstruire la figure et parfois la filiation à l'âge de la retraite. Ils ont souvent évité de n'avoir à transmettre que des récits de malheur à leurs enfants, ce qui, associé à une souffrance souvent massive, a favorisé un silence en bien des cas devenu intenable. À travers le groupe des pairs dans la proximité de « L'association du convoi X », se met ou se remet en route un travail psychique, de figuration, d'élaboration, de rites de deuil, et de possible transmission non plus de traumatismes répétés, mais d'une expérience qui, aussi douloureuse ou chaotique soit-elle, devient communicable. L'enveloppe groupale de « L'association du convoi X » peut être perçue de façon fantasmatique, comme un héritage, un dernier don des parents déportés à leurs descendants pour qu'ils en fassent un bon usage. Comme le négatif de la persécution, « L'association du convoi X » est pacificatrice, elle se présente comme une enveloppe groupale contenant, bienveillante, qui permettrait une élaboration, tant de la disparition des parents que d'autres vécus traumatiques. Dans le groupe des pairs, on peut parler d'alliances thérapeutiques réciproques inconscientes, sous couvert des objectifs manifestes de l'association qui sont : le développement de l'information, les commémorations, la production d'un livre mémorial, etc. Dans notre hypothèse d'un processus de deuil différé des participants de « L'association du convoi X », Nicolas Abraham et Maria Török nous proposent (1987) des pistes théoriques avec la notion de «

crypte », située ni dans le moi ni dans l'inconscient, mais comme « une enclave entre les deux » (ibid : 254) et que les auteurs décrivent issu d'un mode de refoulement particulier qu'ils nomment le « refoulement conservateur » (ibid : 255). Ce type de refoulement ne permet pas les symbolisations propres à l'hystérie, mais c'est un « bloc de réalité » présent dans le psychisme aussi incapable de vivre que de disparaître. Dans le cas des orphelins de la Shoah, il ne s'agit pas d'un pur fantasme, mais bien d'une réalité. Si nous continuons à suivre nos deux auteurs, ils précisent après Freud et Karl Abraham la différence entre l'incorporation et l'introjection, justement à propos du deuil et de la mélancolie. Poursuivant nos analogies et utilisant à notre manière les métaphores qui nous sont proposées, nous pouvons décrire les traumatismes, souvenirs, fantasmes des « enfants cachés » comme ayant trouvé un lieu crypte par incorporation. Tout le travail individuel et groupal des participants de « L'association du convoi X » permet de trouver cette figurabilité, cette possibilité narrative, cette construction des représentations qui permet dans l'élaboration ou le travail de deuil de transformer l'incorporation massive et non-négociable en introjection. Il y a une différence de nature entre l'incorporation et l'introjection, bien décrite par Freud et les auteurs qui ont traité du deuil et de la mélancolie, mais il y a aussi une différence topique et nous disons que cette introjection vient habiter le moi et non plus un entre-deux, moi et inconscient jamais mobilisable.

BIBLIOGRAPHIE

- Abraham Ni, Török M. *L'écorce et le noyau*. Paris : Flammarion ; 1987.
Epelbaum D. *Les enfants de papier. Les Juifs immigrés en France jusqu'en 1940*. Paris : Grasset ; 2002.
Freud S. (1915) *Métapsychologie*. Paris : Gallimard ; 1968.
Gandini JJ. *Le procès Papon*. Paris : Librio ; 1999.
Hazan K. *Les orphelins de la Shoah*. Paris : Les Belles Lettres ; 2000.
Klarsfeld S. *Le Mémorial de la déportation des Juifs de France*. Paris : Éditions Klarsfeld ; 1978.
Maspero F. *Les abeilles et la guêpe*. Paris : Seuil ; 2002.
Nous sommes 900 Français. À la mémoire des déportés du convoi n° 73 ayant quitté Drancy le 15 mai 1944. Ouvrage collectif coordonné par Eve Line Blum. Tome I à IV. Besançon ; 1999.

RÉSUMÉ

De la disparition au deuil chez les orphelins de la Shoah

Les enfants juifs, orphelins de la Shoah, qui ont survécu aux persécutions nazies et à la collaboration française en étant cachés, ont été confrontés à de multiples traumatismes. Devenus adultes, parents et grands-parents, certains d'entre eux participent depuis quelques années à une vie associative pour honorer et transmettre la mémoire de leurs parents assassinés en déportation. Nous interrogeons ici la souffrance spécifique de ces « enfants cachés » et les dynamiques contemporaines d'une association nouvellement créée, « L'association du convoi X », dont nous avons suivi les activités. Les différents aspects de

la construction de l'association et de ses activités nous semblent être pour les enfants de déportés d'un même convoi, comme l'enveloppe groupale qui, avec les pairs, permettrait une tentative d'élaboration du deuil.

Mots-clefs

Enfants juifs, enfants cachés, Shoah, deuil différé, enveloppe groupale

ABSTRACT

From vanishing to mourning for the holocaust orphans

Jewish orphans children who survived to nazi persecutions and french collusion by hiding were victim of multiple trauma. Becoming adults, parents and grand-parents, some of them share for several years associative life to honour and to pass on the memory of their parents murdered in deportation. Here, we pay attention to the specific suffering of those « hidden children » and the contemporary process a new born association, called association Convoy X, whom we have participated. The various aspects of the association construct and activities seem to be, for the deportee's children, as a groupal envelope who, in the peer group would allow a mourning process.

Key words

Jewish children, hidden children, Holocaust, postponed mourning, groupal envelop.

RESUMEN

De la desaparición al duelo; los huérfanos del Holocausto (Shoah)

Los niños judíos, huérfanos del Holocausto, que sobrevivieron a las persecuciones nazis y a la colaboración francesa gracias al hecho de haber sido escondidos, fueron confrontados a múltiples traumatismos. Una vez adultos, padres y abuelos, algunos de entre ellos participan desde hace algunos años a la vida asociativa a fin de honrar y transmitir la memoria de sus padres asesinados en deportación. Interrogamos aquí el sufrimiento específico de estos « niños escondidos » y las dinámicas contemporáneas de una asociación recientemente creada, la Asociación del convoy X, cuyas actividades hemos observado. Los diferentes aspectos de la construcción de la asociación y de sus actividades nos parecen ser para los hijos de los deportados de un mismo convoy como un manto grupal que, en el grupo de pares, permitiría una tentativa de elaboración del duelo.

Palabras claves :

niños judíos, niños escondidos, Shoah (Holocausto), duelo diferido, manto grupal.